

BILAN AUTO-ÉVALUATION

LES COMPÉTENCES RELATIVES À L'EMPLOYABILITÉ

Les compétences relatives à l'employabilité constituent les capacités, attitudes et comportements que les employeurs recherchent chez leurs nouvelles recrues et qu'ils développent au moyen de programmes de formation à l'intention de leurs employés. Au travail, comme à l'école, les compétences sont intégrées et on a recours à différentes combinaisons de ces compétences selon la nature des activités précises de l'emploi.

Vous venez de compléter des exercices sur la connaissance de soi. Voici ce qu'une enquête a révélé sur les employeurs :

Ce que les employeurs recherchent :

- Qualités personnelles
- Esprit d'équipe
- Compétences académiques

Les employeurs canadiens ont besoin d'une personne qui peut :

Communiquer

Comprendre et parler les langues utilisées pour la conduite des affaires; écouter pour comprendre et apprendre; lire, comprendre et utiliser les documents écrits, dont les graphiques, tableaux et affichages; écrire clairement dans les langues utilisées pour la conduite des affaires.

Penser

Faire preuve de jugement et agir de façon logique afin d'évaluer les situations, résoudre les problèmes et prendre des décisions; comprendre et résoudre les problèmes nécessitant des connaissances mathématiques, et se servir des résultats obtenus; recourir de façon efficace à la technologie, aux instruments, aux outils et aux systèmes d'information actuels; faire appel aux connaissances spécialisées provenant de différents domaines et les mettre en pratique (p. ex. les métiers spécialisés, la technologie, les sciences physiques, les arts et les sciences sociales).

Apprendre, ne jamais cesser d'apprendre

Qualités personnelles

L'ensemble des compétences, attitudes et comportements nécessaires pour trouver et garder un emploi, pour faire des progrès au travail et pour obtenir les meilleurs résultats Les employeurs canadiens ont besoin d'une personne qui peut faire preuve :

D'attitudes et de comportements positifs

- Respect de soi et confiance
- Honnêteté, intégrité et valeurs morales
- Attitude positive face à l'apprentissage, à l'épanouissement et à la santé personnelle
- Initiative, énergie et persévérance pour accomplir le travail de responsabilité
- Capacité de fixer des buts et d'établir des priorités au travail et dans la vie personnelle
- Capacité de planifier et de gérer le temps, l'argent et les autres ressources en vue de réaliser des buts
- Responsabilité des mesures prises

D'adaptabilité

- Attitude positive face aux changements
- Reconnaissance et respect de la diversité des gens et des différences sur le plan individuel
- Capacité de proposer de nouvelles idées pour accomplir le travail - créativité

D'esprit d'équipe

Il s'agit des compétences que les employés doivent posséder pour pouvoir travailler avec les autres et pour obtenir les meilleurs résultats

De travailler avec les autres

- Comprendre les buts de l'organisation et y apporter sa contribution
- Comprendre la culture du groupe et travailler en conséquence
- Planifier et prendre des décisions avec les autres et appuyer les résultats de ces décisions
- Respecter la pensée et l'opinion des autres membres du groupe
- Faire des concessions mutuelles pour obtenir des résultats de groupe
- Adopter une approche d'équipe si besoin et Jouer le rôle de leader au besoin, en mobilisant le groupe en vue d'atteindre un rendement élevé

Ce document a été réalisé par le Conseil d'entreprises sur l'enseignement, un programme du Centre national sur les affaires et l'enseignement, du Conference Board du Canada. Ce profil présente les compétences fondamentales relatives à l'employabilité. La préparation au marché du travail ou à l'employabilité constitue l'un des nombreux buts de l'école et de l'individu, buts qui sont tous importants pour la société.

Le Conference Board du Canada

255, chemin Smyth, Ottawa (Ont.) K1H 8M7 Canada

Téléphone : (613) 526-3280 / Télécopieur : (613) 526-4857

Internet : <http://www.conferenceboard.ca/nbec>

L'information à la source depuis 1954